

# Reprise de l'inflation : une occasion d'intersyndicale. Précisions sur l'intéressement 2022

Non-cadres et cadres, siège et régions

## Quand l'absence de 3 syndicats pèse sur vos salaires

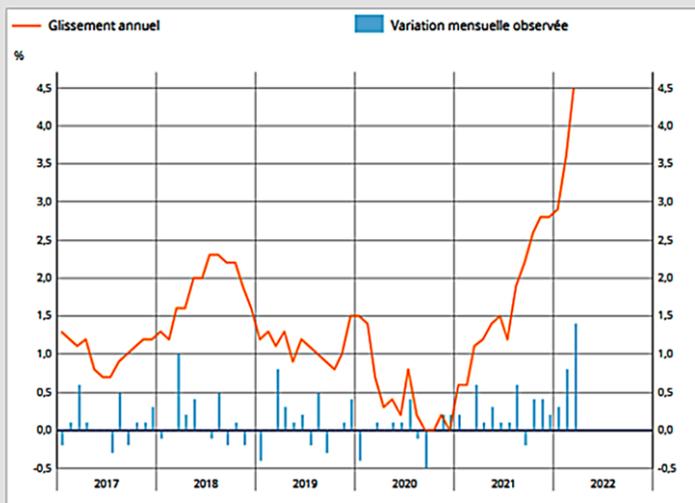
**Vous voulez que tous les syndicats s'unissent pour vos salaires ?  
Nous aussi !**

L'inflation en France augmente rapidement et atteint 4,5 % sur un an en mars, selon l'Insee

Outre la hausse des prix des produits pétroliers, l'institut observe une **nette croissance du prix des produits manufacturés et alimentaires**. Cette hausse de l'inflation va entraîner une augmentation automatique du smic en mai, entre 2,4 % et 2,6 %.

*Le Monde 31 mars 2022*

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France hors Mayotte

Source : Insee - indices des prix à la consommation

La CGT a participé à la réunion intersyndicale proposée par FO à l'ensemble des Syndicats, mardi 5 avril. **Personne n'était disponible à la CFTD, la CFE-CGC, ou l'UNSA.**

La CGT et FO ont alors demandé à ces OS de nous proposer des dates de disponibilité.

➔ **Une semaine après, toujours pas de réponse positive.**

Le sujet mérite de nous unir pour peser face à la direction.

Cette intersyndicale est une occasion unique.

La posture de l'UNSA est troublante : ce syndicat n'accepte pas de participer à une intersyndicale et dans le même temps elle la prône dans son tract !

**Il est temps que les salariés et les adhérents des syndicats CFE-CGC, CFTD et UNSA exigent qu'ils participent à cette intersyndicale : Ils ont été élus pour ça !**

**L'avenir de votre pouvoir d'achat en dépend.**

*Abraham Lincoln : « On peut tromper une partie du peuple tout le temps et tout le peuple une partie du temps, mais on ne peut pas tromper tout le peuple tout le temps. »*

### Déclaration sur les Négociations Annuelles Obligatoires lors du CSE DSO du 12 avril 2022

Alors que la prime inflation de 100 euros a été versée à environ 1400 salariés de Generali soit en décembre 2021, soit en Janvier 2022, force est de constater qu'un nombre non négligeable de salariés ont des salaires modestes.

L'accord NAO signé par certaines organisations syndicales devient encore plus « obsolète ».

La hausse continue de l'inflation et les perspectives à venir obligent le gouvernement à une nouvelle hausse du smic au 1er mai (2,4 ou 2,6 %)

La précédente hausse du smic étant en octobre 2021.

Sur un an, l'inflation atteint 4,5 % et cela n'est pas terminé ...

Parallèlement avec le même argument, **Generali prévoit une hausse de ses tarifs de 6 %** pour ses clients....  
**La CGT, comme d'autres syndicats, demande donc à la Direction de prendre réellement en compte la situation urgente des salariés en matière de rémunérations et l'ouverture de nouvelles négociations sur les salaires.**

# Une baisse de 30% de votre participation-intéressement

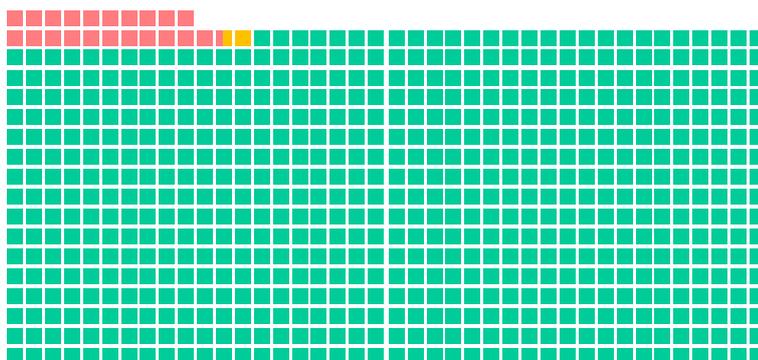
La bascule se fait en 2020, dans l'accord qui bride la participation et intéressement à 3,1% au lieu de 4,2% du Résultat Opérationnel Brut (ROB). Voici ce que cela donne :

	2018	2019	Accord de 2020 2020	2021	2022
Pour un salaire 30 K€ brut	3 310	<b>3 345</b>	<b>2 340</b>	2 465	2 635
Résultat Opérationnel Brut (Million d'€)	708	<b>682</b>	<b>719</b>	660,07	689,26
"Bridage" du ROB	4.2%	<b>4.2%</b>	<b>3,10%</b>	3,20%	3,40%
Enveloppe bridée : P+I (M€)	28,63	<b>29,74</b>	<b>20,46</b>	21,69	23,19

Chez MMA en 2020  
Pour un salaire de **38K€ bruts** annuel,  
P+I : **7 600 €**

Résultat opérationnel brut sur 2021  
de **689 Millions d'€**, P+I de **23,19 M€**,  
« **rallonge de 1,5 M€** »

- 1 bloc : 1 millions d'euros
- « rallonge » de 1,5 M€
- P+I



## FACT CHECKING

« Sans signature de l'accord de 2020, on aurait eu seulement 1,52 M d'enveloppe », d'où vient cette idée ?

Pour en finir avec la comm' de la direction et des syndicats signataires

La direction annonçait en 2020, qu'en cas de désaccord, il n'y aurait pas d'intéressement... Rien ! Zéro ! Nada ! Cette année, cela aurait effectivement donné une enveloppe de 1,52 Millions € à la place de 21,69 M€...

**Mais fallait-il croire au bluff** pour accepter et signer ? Avec un intéressement nul, Generali aurait eu des difficultés à recruter (sans augmenter les nouveaux salaires !), à faire face au départ de salariés, notamment les hauts salaires, et aurait dû **affronter les salariés mécontents** !

**C'était juste impossible.**

Les 3 syndicats signataires sont-ils de grands naïfs ?

*Ce serait comme imaginer pouvoir arrêter le télétravail alors qu'il n'y a plus de surface de bureau disponible sur Saint-Denis avec l'arrivée d'Europ Assistance, à tel point que des préfabriqués ont été installés comme bureaux sur le bâtiment Innovatis. Le télétravail est très rentable pour Generali.*

Bonus :  
troisième  
page !

L'équipe CGT Generali à votre écoute  
Contact : [cgtgeneral@gmail.com](mailto:cgtgeneral@gmail.com) ou [eric.oyombo@generali.com](mailto:eric.oyombo@generali.com)

## Comment Generali peut-elle justifier l'augmentation des tarifs de 6% si cela ne correspond pas à des augmentations de salaire ?

1. En 1983, Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances socialiste, a mis fin à l'**indexation des salaires sur les prix**, afin de casser la spirale inflationniste. Ce rattrapage avait pourtant été la règle pendant des décennies.
2. **L'indexation des salaires par rapport à l'inflation existe en Belgique et au Luxembourg.**  
[https://www.bfmtv.com/economie/economie-social/social/indexer-les-salaires-sur-l-inflation-bonne-ou-mauvaise-idee\\_AN-201812010027.html](https://www.bfmtv.com/economie/economie-social/social/indexer-les-salaires-sur-l-inflation-bonne-ou-mauvaise-idee_AN-201812010027.html)
3. **La France n'est pas le seul pays développé où l'on indexe le salaire minimum sur l'inflation.**  
<https://www.tf1info.fr/economie/non-la-france-n-est-pas-le-seul-pays-developpe-ou-l-on-indexe-le-salaire-minimum-smic-sur-l-inflation-bruno-le-maire-rmc-2204466.html>
4. **L'inflation, comme au début des années 1920, profite principalement aux employeurs, privés et plus encore publics.**  
[https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/02/02/de-l-echelle-mobile-a-l-indexation-des-salaires\\_6111942\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/02/02/de-l-echelle-mobile-a-l-indexation-des-salaires_6111942_3232.html)
5. **Les salaires ne suivent plus l'accroissement des prix.**  
<https://www.cgt.fr/actualites/france/interprofessionnel/salaires/augmenter-les-salaires-cest-encourager-linflation>
6. Dans une tribune, Liêm Hoang-Ngoc, maître de conférences à l'Université de Paris 1 et ancien eurodéputé, estime **que l'indexation des salaires sur les prix est la seule solution pour que l'inflation soit indolore pour les Français.**  
<https://www.marianne.net/agora/tribunes-libres/pouvoir-dachat-et-si-lon-retablissait-lindexation-des-salaires-sur-les-prix>
7. **Parmi les revendications des gilets jaunes figurent un rattrapage systématique de l'inflation sur tous les salaires.**  
[https://www.bfmtv.com/economie/economie-social/social/indexer-les-salaires-sur-l-inflation-bonne-ou-mauvaise-idee\\_AN-201812010027.html](https://www.bfmtv.com/economie/economie-social/social/indexer-les-salaires-sur-l-inflation-bonne-ou-mauvaise-idee_AN-201812010027.html)

## Soyez sympas avec **Generali & Co**

Ce service compte 11 salariés, 2 alternants et 1 intérimaire (ce dernier pour un non remplacement depuis 10 mois).

**Situation au 13 avril : 50% des effectifs en activité**

5 salariés sont en arrêt de travail, 1 est déjà parti en mobilité.

La CGT avait fait un **signalement RPS pour ce service, il y a 2 mois et demi : rien n'a changé.**

La CGT a rappelé la situation lors de la réunion CSE du 13/04 avec la DRH et le directeur de ce service.

Pour ce dernier, il n'y a pas de problème, c'est la vie d'un service...

*Alors, quand vous irez voir vos collègues de Generali & co, soyez sympas.*

*D'ailleurs faut-il encore y souscrire tant que ces conditions de travail en sont là ?*

**La CGT envisage une action.**

**Bulletin d'adhésion CGT**

(lien vers [CGTGENERALI.FR](https://www.cgtgeneralali.fr))

L'équipe CGT Generali à votre écoute

Contact : [cgtgeneralali@gmail.com](mailto:cgtgeneralali@gmail.com) ou [eric.oyombo@generalali.com](mailto:eric.oyombo@generalali.com)